



Edition du 9 Octobre 2020

Hippodrome de Parilly, 4-6 Avenue Pierre Mendès, Bron

## Protocole sanitaire

### 1) Prévention/sensibilisation

L'ensemble des participant.e.s seront sensibilisé.e.s avant la course sur les règles de ce **protocole sanitaire** par mail. En outre, l'inscription à la course intégrera l'acceptation du dit protocole et son **strict respect**.

Le comité d'organisation soucieux du respect des conditions sanitaires met en place plusieurs dispositifs afin de garantir la sécurité de tou.te.s :

Une **prise de température** sera effectuée à l'arrivée de chaque participant.e.

Un **registre des participant.e.s** par ordre alphabétique par entreprise sera tenu pour toute transparence de suivi « COVID-19 ».

Du **gel hydroalcoolique** sera mis à disposition des participant.e.s à chaque point de contact afin de permettre à chacun.e de **se laver les mains régulièrement**.

Une **signalétique** spécifique rappelant les consignes sanitaires sera affichée dans l'enceinte du bâtiment.

L'ensemble des organisateurs et des bénévoles seront **sensibilisés** sur la mise en place de ce protocole sanitaire et seront habilités à rappeler les règles de celui-ci auprès de tous les participant.e.s ainsi qu'à informer le comité d'organisation de tous comportements déviants.

Le comité d'organisation se donne le droit d'exclure de l'événement, sans remboursement des frais d'inscription, tout.e récalcitrant.e ou réfractaire à la mise en place des mesures sanitaires.

Afin de compléter son dispositif de prévention, le comité d'organisation propose à toutes les entreprises participantes de désigner parmi leurs propres participant.e.s des « **référent.e.s COVID** » qui se verront attribuer un brassard au logo de la course. Ceux/celles-ci seront invité.e.s à prendre part au **briefing** qui sera donné à 13h30 (avant échauffement). Ils/elles seront alors habilité.e.s à rappeler les consignes et à encourager le respect de celles-ci auprès des participant.e.s de leur entreprise.

Tout au long de la journée, des rappels de **points de vigilance** seront effectués via le Speaker de l'événement, essentiellement axés autour de la protection individuelle et collective de chacun.e.

Dans les 14 jours qui suivront la course, soit jusqu'au jeudi 23/10/2020, toute personne ayant participé à la manifestation qui serait déclarée positive au COVID-19 devra **se signaler** auprès du comité d'organisation. Celui-ci prendra les dispositions nécessaires auprès des autres participant.e.s selon les consignes des autorités compétentes.

### 2) Port du masque :

***Le port du masque sera obligatoire pour tou.te.s dès l'entrée dans l'Hippodrome et ce, jusqu'à la sortie de l'enceinte sportive. Cette obligation s'appliquera à l'ensemble des personnes présentes (co-organisateurs, prestataires, bénévoles, participant.e.s, etc..).***

*Pour les activités en extérieur, il sera convenu d'assouplir les mesures à condition que les distanciations physiques soient respectées sous l'appréciation du comité d'organisation.*

Il est demandé aux participant.e.s de venir avec leurs propres **masques conformes**, mais pouvant être largement personnalisés, originaux ou au logo de l'entreprise. L'organisation pourra **fournir des masques** aux personnes qui n'en auront pas.

Pour les coureur.euse.s/marcheur.euse.s, le port du masque ne sera pas imposé durant l'épreuve.

### 3) Gestion des flux :

Circulation des personnes : Afin d'éviter les regroupements et de permettre le respect des distanciations sociales, un **sens de circulation unique** sera matérialisé sur l'ensemble du site par un fléchage au sol et une signalétique claire.

Les participant.e.s, organisateurs, bénévoles, prestataires et partenaires devront impérativement respecter les **règles de circulation** mises en place dans le cadre du protocole sanitaire.

Files d'attentes : Sur chacun des points où une file d'attente est susceptible de se créer, un marquage au sol sera mis en place afin de permettre le **respect des distances**.

Les zones identifiées sont :

- L'entrée de l'Hippodrome soumise à un filtre de sécurité dans le cadre du plan Vigipirate
- Le point « Accueil/Info »
- Les consignes où les participant.e.s pourront laisser leurs affaires personnelles le temps de la course
- Le Village d'Animation sportif / Job Dating
- L'espace de restauration Foodtruck / Restauration rapide
- Le sas de départ de la course
- Le point « ravitaillement » proposé à la fin de la course
- Le stand photos
- La remise des récompenses (podium)

### 4) Echauffement collectif et organisation du départ :

Echauffement collectif : Il se déroulera entre l'enceinte du bâtiment et la piste de trot de l'Hippodrome, devant le podium. Les participant.e.s se doivent de **respecter la distanciation sociale**.

Une surface minimale de **4m<sup>2</sup>** par participant.e, conformément aux prescriptions transmises par les autorités, sera garantie.

A l'issue de l'échauffement collectif, les participant.e.s seront invités à rester sur place afin d'être appelés successivement à se rendre sur la piste.

Organisation du départ : Le départ de la course se fera de façon **différée**, par type de course (3km, 6km, course, marche) afin de maintenir les règles de distanciation par groupe de 50 maximum dans le sas de départ. Les participant.e.s pourront franchir la ligne de départ en respectant une **distance de 2 mètres** entre chaque coureur.euse/marcheur.euse.

Au sein d'un même groupe présent dans le sas de départ (ex : dossard 351 à 400), le numéro de dossard ne déterminera pas l'ordre de départ. Les participant.e.s seront libres de partir dans n'importe quel ordre sous réserve du respect des 2 mètres de distance. Les duos pourront partir en même temps. Tout au long du parcours, ils devront maintenir cependant, une distance de 2 mètres entre eux.

### 5) Pendant la course :

Pour des raisons évidentes de respect des autres et particulièrement des règles sanitaires, il est strictement **interdit de cracher**.

Il est demandé aux participant.e.s, lorsqu'il s'agit de doubler un.e autre concurrent.e, de maintenir une distance de 2 mètres.



## 6) Après la course :

***Ravitaillement*** : Ce dernier sera servi par des bénévoles « Réfèrent.e.s **COVID-19** » en conformité aux règles sanitaires. Le comité d'organisation, soucieux de l'environnement, mettra à disposition des participant.e.s, des poubelles prévues à cet effet.

***Remise des récompenses*** : Le protocole de cette remise s'effectuera sur le podium. L'accès à celui-ci sera **limité** aux seuls récipiendaires de trophées et aux officiels dédiés à la remise des récompenses. Il sera convenu de :

- **Désinfecter** le micro après chaque prise de parole.
- Désigner une personne dédiée uniquement à la transmission des trophées avec des **gants**.
- **Laisser la parole** uniquement aux Officiels, Co-organisateurs et le Speaker
- **Mettre à disposition du gel hydroalcoolique** sur le podium.

## 7) Prises de parole :

Le nombre de personnes susceptibles de prendre la parole via la sonorisation de l'événement sera limité à son **strict minimum** (speaker, directeur de course et officiels). Le port du masque n'est pas obligatoire pour les prises de parole via la sonorisation de l'événement. Les intervenant.e.s devront systématiquement se laver les mains avec du gel hydroalcoolique mis à disposition par l'organisateur **avant et après leur intervention**.

### **Le comité d'organisation de la Course de la Diversité.**

